Bonjour,

Bienvenue chez les Vik'azim.

Pour vous s'inscrire et nous rejoindre

1. **Remplissez le document en ligne**

   a. Sauvegardez-le sur votre ordinateur
   b. Retournez le document en pièce jointe à pascal.heurtaux@wanadoo.fr

   Ou bien

   c. Imprimez-le
   d. Retournez le par courrier à
      Pascal Heurtaux
      15 avenue de la Falaise
      14120 MONDEVILLE

2. **Choisissez votre mode de règlement**

   a. Par chèque bancaire libellé à l'ordre de Vik'Azim à envoyer à :
      Pascal Heurtaux
      15 avenue de la Falaise
      14120 MONDEVILLE
   b. Par virement bancaire

Titulaire
ASSOCIATION VIK'AZIM

Domiciliation
SG DOUVRES LA DELIVRANDE (00429)
6 AV DE LA BASILIQUE
14440 DOUVRES LA DELIVRANDE

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	**00429**	**00037260078**	**57**

IBAN : **FR76 3000 3004 2900 0372 6007 857**
BIC-ADRESSE SWIFT : **SOGEFRPP**

A très bientôt pour les premières sorties !

BULLETIN D'ADHESION 2020

Nom du club VIK'AZIM N° FFCO 1408NM

Nouvelle licence ☐ Renouvellement ☑ N° de licence

NOM - Prénom

Numéro de puce S.I Je désire recevoir CO'magazine OUI ☐ NON ☐

Sexe D ☐ H ☐ Date de naissance (jj/mm/aaaa)

Nationalité

Profession

Adresse

Code postal Ville

Tél domicile Tél Portable

Courriel travail

Courriel domicile

TYPE DE LICENCE Compétition ☐ 70€ Dirigeant ☐ 10€ Sport-santé ☐ 40€
Tarif famille ☐ 160€ Conjoint ou enfant ☐ 40€ Etudiant 19-25 ☐ 60€
RÈGLEMENT Par chèque ☐ Par virement ☐ Découverte Compétition ☐ 45€

Extension pour les licenciés FFSA et FFJ ☐ Handicap moteur ☐ Handicap visuel ☐
Surclassement demandé ☐ Catégorie correspondante

Je pratique la CO à pied ☐ à VTT ☐ à ski ☐ en raid ☐ de précision ☐

CERTIFICAT MEDICAL

Nouvelle licence

Date de délivrance du certificat médical conforme de moins d'1 an (jj/mm/aaaa)

Renouvellement de licence

1. Soit j'atteste sur l'honneur NOM – Prénom
(du licencié ou de son responsable légal pour les mineurs) avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé « QS-SPORT » Cerfa N°15699*01.

Date de délivrance du certificat médical initial (jj/mm/aaaa)

2. Soit la date de délivrance du certificat médical conforme de moins d'1 an (jj/mm/aaaa)

Date et signature du licencié ou de son responsable légal pour les mineurs

Articles L. 231-2 à L. 231-2-3 et aux articles D. 231-1-1 à D. 231-1-5 du code du Sport

L'obtention de la licence

L'obtention d'une licence d'une fédération sportive est subordonnée à la présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an et permettant d'établir l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou, le cas échéant, de la discipline concernée. Lorsque la licence sollicitée permet la participation aux compétitions organisées par une fédération sportive, le certificat médical atteste l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée en compétition.

Le renouvellement de la licence

Le renouvellement d'une licence s'entend comme la délivrance d'une nouvelle licence, sans discontinuité dans le temps avec la précédente, au sein de la même fédération. Fréquence de présentation d'un certificat médical tous les 3 ans pour les licences « compétition » et les licences qui n'ouvrent pas droit à la participation aux compétitions sportives. La présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication est exigée tous les trois ans, c'est-à-dire lors d'un renouvellement de licence sur trois.

Le questionnaire de santé

*Lorsqu'un certificat médical n'est pas exigé pour le renouvellement de la licence, le sportif, ou son représentant légal (pour les mineurs) renseigne le questionnaire de santé intitulé « QS-SPORT» Cerfa n°15699*01*

Le QS-SPORT ne doit pas être remis à la fédération lors de la demande de renouvellement de la licence. Le sportif ou son représentant légal, doit toutefois attester auprès de la fédération avoir répondu par la négative à chacune des rubriques du QS-SPORT. A défaut, il est tenu de produire un nouveau certificat médical attestant de l'absence de contre-indication pour obtenir le renouvellement de la licence.

ASSURANCES *(loi du 16 juillet 1984, art 37, 38, 38-1 et suivants, modifiés par la loi du 6 juillet 2000)*

La FFCO, par l'intermédiaire de son assureur, propose aux licenciés une assurance individuelle accident de base couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de la course d'orientation. Une option complémentaire IA Sport+ qui se substitue à la garantie de base et vous permettra de bénéficier de capitaux plus élevés et de prestations supplémentaires peut être souscrite : la notice individuelle et le bulletin de souscription sont disponibles en ligne sur le site de la FFCO.

Je souhaite souscrire la garantie ☐

qui se substituera, en cas d'accident corporel, à la garantie de base incluse dans la licence et j'adresse parallèlement directement à la MAIF le bulletin de souscription accompagné du règlement correspondant pour la saison en cours, libellé au nom de la MAIF. J'ai bien noté que la garantie IA Sport+ serait acquise à compter de la date de souscription jusqu'à la fin de période de validité de ma licence.

Je ne souhaite pas souscrire la garantie ☐

Le soussigné refuse de souscrire à l'assurance complémentaire IA Sport+ proposée et reconnaît avoir été informé des risques encourus lors de la pratique de la course d'orientation pouvant porter atteinte à son intégrité physique. Le soussigné déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées ci-dessus et des garanties optionnelles.

LOI « INFORMATIQUE ET LIBERTES »

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association ainsi qu'au secrétariat de la Fédération. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communications des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association. Vos coordonnées, en particulier votre adresse internet, pourront être cédées à des partenaires de la Fédération Française de Course d'Orientation et à eux seuls.

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher ☐

DROIT A L'IMAGE

La FFCO se réserve le droit d'utiliser votre image (photo libre de droit) en tant que coureur et ou spectateur, dans le cadre de la promotion et de la pratique de la course d'orientation, sauf demande exprès de votre part par mail (joignez votre photo en pièce jointe) au secrétariat fédéral (contact@ffcorientation@.fr).

Date et signature du licencié *(date à reporter lors de l'achat)*
(des parents ou représentant légal si le licencié est mineur)

Enregistré par *[nom, date et signature]*

TOUT TITULAIRE D'UNE LICENCE FEDERALE S'ENGAGE A RESPECTER LES STATUTS ET REGLEMENTS DE LA FEDERATION FRANÇAISE DE COURSE D'ORIENTATION